Comité Associatif 'Préservation du patrimoine culturel et environnemental' de Lahérie

Porte-parole : Christophe BOUILLON, route de Motechet 28, B-6840 Neufchâteau (Lahérie)

OBJET : *Refus du projet éolien en réponse à l'enquête publique (24/02/2014 au 27/03/2014), concerne les villages de Lahérie/Massul/Molinfaing/Namoussart (Neufchâteau), mais aussi Mon Idée/Ebly/Maisoncelle (Léglise).*

A L'attention:
Mr Le Bourgmestre Dimitri FOURNY
Collège Communal de NEUFCHATEAU

Monsieur le Bourgmestre,

Madame et Messieurs les Echevins,

Le comité associatif 'Préservation du patrimoine culturel et environnemental de Lahérie' **s'est prononcé en défaveur du projet éolien** situé autour des villages de Lahérie/Massul/Molinfaing/Namoussart (Neufchâteau), mais aussi Mon Idée/Ebly/Maisoncelle (Léglise).

Suite à la lecture des documents disponibles à la commune de Neufchâteau, nous vous prions de prendre connaissance des raisons qui nous opposent fermement au projet d'implantation de 12 éoliennes :

-Le reportage photographique est truffé d'erreurs, d'incertitudes et d'approximations.

-Implantation sur la ligne de crête supprime l'immobilité propre au paysage structuré et harmonieuse de l'Ardenne

-Surélévation sur colline augmente considérablement la zone d'insécurité (projection de débris en cas d'incident, projection possible de givre à une distance >350m.)

-L'angle de vue pour atteindre un confort visuel n'est pas respecté, effet écrasant pour les zones d'habitats les plus proches : parfois **> à 20° !** (village de Lahérie en contre-bas de l'éolienne 1 et 2 ; village de Mon Idée éolienne très proche d'une ferme et de 2 maisons)

-La cartographie n'est pas actualisée par rapport à la végétation (zones boisées ont disparues)

-La cartographie n'est pas actualisée par rapport aux habitations (il manque des maisons récentes)

-Extension du plan de secteur compromise ?

-Incompatibilité avec projet Hôpital universitaire de Molinfaing (mobilité par voie aérienne impossible=> Hélicoptère/personnes affiliées pour support hélicoptère ?)

-Dévaluation des biens immobiliers actuels et à venir (patrimoine bâti et à bâtir)

-Dévaluation des biens fonciers (patrimoine non-bâti)

-Simulation de l'impact sonore ne tient pas compte de composition du paysage ignorée car la cartographie n'est pas à jour… parcelles boisée, nouvelles constructions, proximité habitations non-respectée). L'amplification et la propagation du son émit influencées par les vents ne sont pas intégrées à la cartographie de l'impact sonore

-Effet stroboscopique sur village de Lahérie le matin, sur Massul Ebly Maisoncelle en fin de journée.

-Appauvrissement de la Wallonie car fonctionnement (profit financier) basé principalement sur des subsides (CV).

-Machines gigantesques inadéquates par rapport au potentiel venteux en région ardennaise (moyenne 6m/s)

-Financer le démentellement des machines en fin de vie jugé clairement insuffisant + silicium non-recyclable des palmes

-Colline unique sur le territoire communale culminant à 500m d'altitude avec plateau ardennais qui serait dénaturé, et visible à plus de 10-15 km.

- Démesure des éoliennes à proximité directe des petits villages ardennais, ce qui dénature notre patrimoine paysagé ! Ces monuments avoisinent les plus hautes cathédrales construites par l'homme (max. 161,5m.) et se situe à la hauteur du signal de Botrange (500m. + 150m non-statique= pales tournantes à 650m!)

-Effet négatif sur le tourisme-nature et loisir-sportif de notre commune (randonneurs, etc.) qui sillonnent cette crête

-Disposition des éoliennes géantes en ***'Entonnoir meurtrier Nord->Sud'*** pour les rapaces migrateurs (Milan royal revient en force) et autres migrateurs limicoles pris au piège (Grue Cendrée, Cigogne noire, Grande aigrette, etc.).

-Certaines conclusions trop légères/voir inacceptables dans EIE concernant les oiseaux nicheurs, estimations des sites de nidification non-fondées objectivement, pas de donnée précise sur la position des nids, etc.). Les passages ponctuels pour établir la présence ou non des oiseaux migrateurs et/ou nicheurs n'autorisent pas les conclusions de l''Etude de CSD'= trop d'incertitudes !

-Danger pour survole en basse altitude/exercices militaires de l'armée de l'air. Actuellement, aucune restriction de vol de l'armée belge au-dessus de la zone du projet.

-Sécurité routière et poste de Police à Molinfaing compromis (Radars et communication radio fortement perturbées)

-Radar de Wideumont obsolète (IRM est-elle au courant?)

-DANGER/Perturbation/aveuglement localisé du radar de Saint-Hubert pour renseigner les avions de ligne vers l'aéroport de Zaventem et de Charleroi-Sud

-Plusieurs Sites de Grand Intérêt Biologique SGIB146, SGIB10998, SGIB94, SGIB93, de même que RNA6618 et RNA6698 se voient séparés avec en leur centre la formation d'un entonnoir d'éoliennes meurtrières en orientation Nord-Sud

-Distance par rapport aux SGIBs/Réserves naturelles **inacceptables** (SGIB autour de la RN146 Molinfaing à moins de 500m). Coupure entre ces différentes zones naturelles (zones 'humides' de nourrissage diversifiées, frein au mélange génétique des populations de certaines espèces volatiles qui recolonisent ces zones)

-Ne pas choisir entre lobbying du grand-éolien et Biodiversité des 3 réserves naturelles environnantes du projet et 4 Sites de Grand Intérêt Biologique? A qui profite (environnement, non !)

Nous vous saurons gré de soutenir notre position auprès des instances concernées et vous prie d'accepter, Monsieur le Bourgmestre, Madame et Messieurs les Echevins, l'expression de notre meilleure considération.

Signature